

DEMANDE D'ADHÉSION AU TITRE EMPLOI SIMPLIFIÉ AGRICOLE

Vous êtes une PERSONNE PHYSIQUE (EXPLOITANT, ENTREPRISE INDIVIDUELLE...), veuillez remplir ce cadre :

N° RIDET :

NOM NOM MARITAL

Prénom(s)

Sexe : Masculin Féminin Né le : A
jour mois année

Adresse de correspondance

boîte postale code postal commune

Téléphone Téléphone mobile Fax.

E-mail

Nature de l'activité exercée

Adresse de l'exploitation Commune de l'exploitation

Certifié exact, en vue de mon adhésion au TESA.

Fait le
jour mois année

signature

DOCUMENTS À FOURNIR :

- une copie de pièce d'identité
- un avis d'identification au RIDET de moins de 3 mois (ISEE au 28 31 56 - www.isee.nc/ridet)

Vous représentez une PERSONNE MORALE (SOCIÉTÉ, GROUPEMENT, ASSOCIATION...), veuillez remplir ce cadre :

N° RIDET :

Dénomination sociale

Nature de la personne morale : Sté civile Agricole SARL, EURL GIE, GDPL
 Association Loi 1901 Autres formes juridiques (à préciser)

Adresse de correspondance

boîte postale code postal commune

Téléphone Téléphone mobile Fax.

E-mail

Nature de l'activité exercée

Adresse de l'exploitation Commune de l'exploitation

SARL - EURL - SNC - SOCIÉTÉS CIVILES

GÉRANT(S) - NOM(S) - PRÉNOM(S)	NOMBRE DE PARTS	ASSOCIÉS NON GÉRANTS (NOMS PRÉNOMS)	NOMBRE DE PARTS
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

AUTRES PERSONNES MORALES

DIRIGEANT(S) - NOM(S) - PRÉNOM(S)	FONCTION	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Certifié exact, en vue de mon adhésion au TESA.

Fait le
jour mois année

signature

DOCUMENTS À FOURNIR :

- un extrait KBIS de moins de 3 mois, sauf pour les associations (DAE, 7 rue du Général Gallieni - Tél. : 23 22 56 - rcs@gouv.nc)
- un avis d'identification au RIDET de moins de 3 mois (ISEE - 28 31 56 - www.isee.nc/ridet)
- une copie des statuts pour les sociétés commerciales, sociétés civiles, SELARL, GIE, GDPL et associations

Toute modification dans votre situation, y compris les changements d'adresse, doit être signalée à la CAFAT dans les 8 jours qui suivent.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant auprès de notre organisme.